



## Séjour 2024– MANIGOD

Ce document est établi entre l'association MSD29 – Le Hellin – 29410 ST-THEGONNEC LOC-EGUINER et l'adhérent ou les adhérents d'une même famille. Il a pour objet de définir la nature et le contenu du séjour proposé.

Ce document vaut engagement. L'intéressé(e) est donc invité(e) à en prendre connaissance avec attention.

### 1- Présentation du séjour

Le séjour à MANIGOD aura lieu du samedi 16 mars 2024 au samedi 23 mars 2024. Le rendez-vous de départ sera à définir ultérieurement en fonction du nombre de participants.

Nous prévoyons une arrivée vers 17h00 en station. Le trajet s'effectue en autocar grand tourisme siège inclinable en fonction du nombre d'inscrits.

L'hôtel LES SAPINS, situé à 1477 m d'altitude à 20m des remontées mécaniques, vous accueillera à partir de 17h00.



L'hôtel est un établissement de standing 4 étoiles et la prestation est en demi-pension (hors boisson), repas pris le soir sur place.

La demi-pension est un repas composé de 4 plats ou spécialité savoyarde.

Le petit déjeuner est de type continental sous forme de buffet.

Les chambres sont des chambres doubles twin ou single mais avec supplément.

## 2- Les tarifs

Un acompte de 150 euros par participant est versé à l'inscription. Il sera encaissé au mois de décembre. La restitution de cette somme, s'il y a lieu, interviendra sous réserve que l'annulation du séjour est justifiée, et non pour convenance personnelle.

Séjour	Tarif par personne		Domaine skiable	Tarif groupe 2023
adulte	550 € hors transport (Environ 180€)		Massif MANIGOD – LA CLUSAZ – <i>forfait 5 jours</i>	A titre indicatif 40€/jour en 2023
Adhésion	15€/adulte			
Option <i>Matériel</i>	25 €			

## 3- Les prestations comprises

- La demi-pension sans boisson (petit déjeuner et repas du soir)

## 4- Les prestations non comprises

- Les repas lors du trajet
- Le repas du midi
- Le matériel : ski, chaussures, bâtons, snowboard.
- Les forfaits et les assurances des remontées mécaniques
- Les cours de ski
- La location de raquette
- Les boissons
- Le lavage des vêtements
- Les déplacements en navette (en général gratuite sur les stations)
- Les sorties avec un guide
- Les activités de loisirs payantes...

## **5- Le règlement intérieur**

- **Activité sportive**

La formule du séjour vous permet la pratique du ski alpin ou du snowboard.

Si vous souhaitez pratiquer plusieurs activités, des magasins spécialisés louent du matériel sur place (raquettes, snowboard, luge...). Nous vous invitons à prendre contact avec eux avant le départ.

- **Matériel**

L'association vous propose un équipement pour la pratique du ski alpin ou du snowboard. L'association dispose de quelques casques « enfant ». Ce matériel est mis à la disposition des adhérents durant le séjour pour une valeur de 25 euros par paire de ski ou de snowboard + chaussures et bâton.

Une attribution et un essayage du matériel sont réalisés avant le départ. Vous serez contacté soit par mail ou par téléphone pour fixer un rendez-vous selon les disponibilités des deux parties.

Il est demandé de respecter le matériel. Pour limiter les risques de casse, il est conseillé que toute interrogation particulière fasse l'objet d'un échange entre l'adhérent et un membre du bureau.

- **Responsabilité**

L'association n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration du matériel de ski mis à disposition.

L'association n'est pas responsable en cas de vol des affaires personnelles, de cambriolage, ou de tout acte délictueux ou trouble de fait au sein de l'hébergement. Une clé de chaque chambre est disponible sur le tableau à l'accueil du chalet.

Les enfants sont sous la responsabilité de leur(s) parent(s) ou accompagnant.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur le domaine skiable. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre assureur.

## **6- Modalités d'inscription**

Les inscriptions s'effectuent à réception de cette offre. Vous trouverez à la fin de ce document le formulaire d'inscription à nous retourner.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à prendre contact par téléphone :

Séjour de Manigod - auprès du Président : Patrick Clément – 06 16 76 34 46.

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Du 16/03/2024 au 25/03/2024 – Hôtel LES SAPINS à  
MANIGOD**

Nom – Prénom : .....

Adresse :

.....

Tél. : ...../...../...../...../...../ Mobile : ...../...../...../...../...../ Courriel : .....

Nom et n° de téléphone du contact **en cas d'urgence** d'une personne ne faisant pas partie du voyage : .....

.....

CHOIX DE L'ACTIVITE (un seul choix par personne)

Nom - prénom	Date de naissance	Activité				Taille	Poids	Pointure
		Ski	Snow	Raquettes	Aucune			

Les inscriptions ne pourront être prises en compte qu'après réception de ce formulaire et de l'acompte de 150 € par inscrit. Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Association MSD 29 ».

Les paiements en espèces et/ou en chèques vacances se feront directement à la réunion de préparation.

Merci d'adresser votre inscription au Président :

Patrick CLEMENT - Le Hellin - 29410 Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

## REGLEMENT

FORMULE	QUANTITE	SOMME	TOTAL	ACOMPTE VERSE
adulte	550€ X			150 € X =
Supplément chambre single	130 € X			<input type="checkbox"/> Chèque
Adhésion	15 € X			<input type="checkbox"/> Espèce
Paire de ski, snow	25 € X			(Case à cocher)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Date et signature :